

# Avertissement :

## l'apprentissage du chinois et le bac

- *La préparation au baccalauréat ne doit pas se faire au détriment du travail habituel sur les compétences langagières et graphiques. Le temps consacré aux dossiers bac proprement dit ne devra pas excéder la moitié du temps scolaire (notions minimum, illustrées chacune par un dossier pour l'épreuve d'expression orale LV1, 2, 3)*

# Généralités

- LV1 et LV2 : les 5 activités langagières sont évaluées dans toutes les séries (sauf L)
- série L : 4 activités langagières évaluées (pas la CO)
- LV3 : **EO évaluées à partir d'un dossier**
- niveaux attendus en référence au CECRL
- grilles évaluation **pour les épreuves orales**
- les épreuves écrites et orales prennent appui sur les notions culturelles des programmes

# Les lignes de force

- Tous les élèves sont évalués dans **deux langues**
- Pour tous les élèves LV1 LV2, les **compétences de l'écrit et de l'oral** sont évaluées
- Pour toutes les séries sauf la série L, les épreuves se déroulent en deux temps : **en cours d'année à partir de février, et en fin d'année de Terminale**
- Double étape de l'évaluation (sauf série L) :
  - à l'échelon de l'établissement pour les **compétences de l'oral** (évaluation en cours d'année)
  - à l'échelon national pour les **compétences de l'écrit** (épreuve terminale)

# Le principe d'équité

- Les grilles nationales s'imposent à tous
- Les grilles ont le statut de copie d'examen
- Les propositions de notes ne sont pas communiquées aux candidats
- Tous les candidats sont soumis à des épreuves nationales

# Notions du programme

Classe

Entrée culturelle

Notions

Cycle  
terminal  
1er, Term

« Gestes fondateurs et  
mondes en  
mouvement »

1. mythes et héros
2. espaces et échange
3. lieux et formes du pouvoir
4. l'idée de progrès

# Epreuve orale de LV3

ponctuelle terminale (spécialité L ou facultatif)

## MODALITES

Préparation : **10'**  
Epreuve : **20'**

Présentation d'une liste de notions  
et de documents par le candidat  
(entre **800 et 1000 sinogrammes par dossier**)

Choix d'une notion par l'examineur

Présentation de la notion : **10'**  
Entretien avec l'examineur : **10'**  
**Un temps de lecture oralisée**

Epreuve notée sur 20 points

## APTITUDES EVALUEES

**A2**

Produire un discours assez nuancé  
Prendre sa part dans un échange  
S'exprimer dans une langue  
globalement correcte

Grille d'évaluation fournie

# Dossier LV3

- 2 notions minimum étudiées se déclinant chacune en 1 dossier
- Un dossier composé de 3 à 4 documents de nature diversifiée (texte, iconographie parfois légendée, photo, schéma, plan, etc.)
- Le volume total des caractères d'un dossier : entre 800 et 1000 caractères environ

# Le niveau A2 en EO

## 1. S'exprimer en continu

*Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.*

## 2. Prendre part à une conversation

*Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simples et directes sur des sujets et des activités familiers.*

*Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.*



# Grille d'évaluation LV3

- La grille vaut la copie d'examen
- Note sur 20, dont 3 pts attribués à la lecture oralisée (voir la circulaire de l'inspection générale)
- Entourer la note indiquée dans chaque colonne (la note intermédiaire est interdite)
- Additionner les 3 notes, indiquer la note/20 (page 5 des grilles, Annexes du **BO** n° 4 du 23/01/2014)

# Compréhension de l'oral LV1 LV2 toutes séries (sauf L) :

*en cours de formation, à partir de février de l'année de Terminale*

## MODALITES

1 support  
audio ou vidéo (1'30 maximum)  
lié aux notions étudiés

3 écoutes espacées d'une minute

rendre compte de ce qui est compris  
par écrit **et en français** : 10 minutes

A partir de février de l'année Terminale

Grille d'évaluation fournie

## APTITUDES EVALUEES

Comprendre :  
les idées les plus simples  
certaines informations  
les informations principales  
**des détails significatifs**  
**l'attitude du locuteur**

LV1

Ch : vers B2

Comprendre :  
les idées les plus  
simples  
certaines  
informations  
les informations  
principales

LV2

Ch : vers B1

Sous-partie notée sur 20 points

# Epreuve de CO dans l'établissement

Organisation par le chef d'établissement

Un document audio d'1'30, **préparé par les professeurs en réseau, et en** coordination par l'inspection

Le titre du document annoncé aux élèves

Rédaction du compte rendu en français (la compréhension devant rester l'objectif principal)

# Grille d'évaluation CO LV1, LV2

- La grille vaut la copie d'examen
- Entourer la note indiquée de chaque colonne (note intermédiaire interdite)
- Additionner les notes, indiquer **la note/20**

(Annexes du BO n° 4 du 23 janvier 2014)

# Expression orale : toutes séries sauf L - LV1 / LV2 à partir de février de TERMINALE

## MODALITES

10' de préparation  
10' d'épreuve

Le candidat tire au sort l'une des notions étudiées dans l'année

Présentation de la notion : 5'  
Entretien avec le professeur : 5'

Grille d'évaluation fournie

## APTITUDES EVALUEES

LV1

vers B2

LV2

vers B1

S'exprimer en continu  
Prendre part à une conversation  
Intelligibilité / recevabilité  
linguistique

Sous-partie notée sur 20 points

# Epreuve EO dans l'établissement

- Organisation assurée par le chef d'établissement avec la DEC du rectorat (SIEC en région parisienne)
- Liste des notions (en français, avec les intitulés portant leur numéro. Ex : *Notion 4 : l'idée de progrès*) à tirer au sort

# Evaluation de l'EO LV1 LV2

- Préparation : 10' (rassembler les idées, construire son discours)
- Exposé (EOC) 5': l'élève fait concrètement référence au contenu du dossier sans l'avoir sous les yeux, est capable d'exposer ce qu'il a fait sur la notion tirée au sort
- Entretien (EOI) : 5' repose sur l'exposé de l'élève, mais quelques questions relevant de la communication générale au niveau attendu peuvent être posées si le temps le permet.

# Grille d'évaluation EO LV1-LV2

- La grille vaut la copie d'examen
- Entourer la note indiquée de chaque colonne (note intermédiaire interdite)
- Additionner les notes, indiquer **la note/20**.

**(Annexes du BO n° 4 du 23 janvier 2014)**



# Epreuves écrites LV1 LV2

# Compréhension de l'écrit

## Toutes séries : LV1 et LV2 (LVA)

### SUPPORTS

1, 2 ou 3 documents

de type informatif, descriptif,  
narratif ou argumentatif

en lien avec les notions  
du programme

pouvant comporter des éléments  
iconographiques

épreuve ponctuelle terminale

### APTITUDES EVALUEES

LV1

Ch B1 vers B2

Repérer

Identifier

Comprendre

**Percevoir**

LVA C1 Question

supplémentaire

Comprendre les  
détails et les points  
de vue implicites

LV2

Ch: A2 vers B1

Identifier

Repérer

Comprendre

LVA B2 Question  
supplémentaire

**Percevoir**

Sous-partie notée 10 points  
au demi-point près

# Expression écrite

## Toutes séries : LV1 et LV2 (LVA)

### PRODUCTION

De préférence deux textes

prenant appui sur la partie  
« compréhension » (B1 / B2)

épreuve ponctuelle terminale

Sous-partie notée sur 10 points  
au demi-point près

### APTITUDES EVALUEES

#### LV1

Ch : B1 - B2  
(seuil 805/505)

Construire un texte  
Rédiger dans une langue  
correcte

Articuler son discours

Argumenter

Nuancer

Justifier une prise de  
position

LVA C1 : expression  
complexe et approfondie

#### LV2

Ch: A2 - B1  
(Seuil 505 /355)

Construire un texte  
Rédiger dans une langue  
correcte

Articuler le discours

LVA B2

# Préconisations (Sujet **CE** LV1 LV2)

- Consignes en chinois (harmonisées, en nombre réduit)
- Langue de travail hybride : en chinois pour les questions liées aux repérages, informations ponctuelles ; en français pour la CE plus fine, la mise en perspective, l'implicite
- **Question supplémentaire LVA en chinois et réponse en chinois**
- 2 documents avec des documents iconographiques
- 700 caractères LV2, 900 LV1 (y compris références et légendes)
- Aide à la compréhension (reformulation privilégiée)

# Préconisations (CE entraînement)

- Compréhension écrite ne signifie pas une compréhension exhaustive, mot à mot d'un document
- Apprendre à développer une stratégie de CE chez les élèves : repérage, s'appuyant sur le connu pour induire l'inconnu, comprendre l'essentiel : le thème, le sujet, les personnages principaux, mettre les documents en lien ...

# Préconisations (EE)

- 2 textes à produire (pour série L, 3 textes à produire) répondant aux questions liées au sujet des documents, ne supposant pas nécessairement la compréhension des documents
- Intégrer la rédaction de type : prolonger le texte, recréer un personnage, imaginer un dialogue, présenter et argumenter...
- Le pinyin pour les caractères hors seuil est autorisé
- Les caractères oubliés doivent être écrits en pinyin (il reviendra au jury d'apprécier)

# Grille d'évaluation CE et EE

**CE** : le barème est indiqué sur le sujet

**EE** : Grille communiquée ultérieurement sur le site AFPC Bac ,  
communiquée par le centre d'examen aux correcteurs.

# Expression orale obligatoire (ponctuelle, Terminale) **série L** - LV1 et LV2

## MODALITES

10' de préparation  
20' d'épreuve

Présentation par le candidat de **la liste  
des notions et des documents étudiés**

L'examineur choisit une notion

Présentation de la notion : 10'  
Entretien avec le professeur : 10'

épreuve ponctuelle terminale

Grille d'évaluation fournie

## APTITUDES EVALUEES

**B2** – LV1

**B1** – LV2

S'exprimer en continu  
Prendre part à une conversation  
Intelligibilité / recevabilité linguistique  
Lecture oralisée

Sous-partie notée sur 20 points



# Expression orale LV approfondie ( ponctuelle, Terminale )

**série L** – en cas de LVA1 et LVA2, elles remplacent LV1 et LV2

## MODALITES

10' de préparation  
20' d'épreuve

2 notions étudiées choisies par le candidat  
Chaque dossier comporte  
**2 docs étudiés + 1 doc personnel**

L'examineur choisit une notion

Présentation et justification des choix : 10'  
Entretien avec le professeur : 10'

épreuve ponctuelle terminale

Grille d'évaluation fournie

## APTITUDES EVALUEES

**C1** – LV1

**B2** – LV2

S'exprimer en continu  
Prendre part à une conversation  
Intelligibilité / recevabilité linguistique  
Lecture oralisée

Sous-partie notée sur 20 points

# Candidats individuels ou en établissement privé hors contrat

■ Durée de l'épreuve d'expression orale :

■ Séries ES – S – technologique :

*10' de préparation + 10' d'interrogation*

■ Série L :

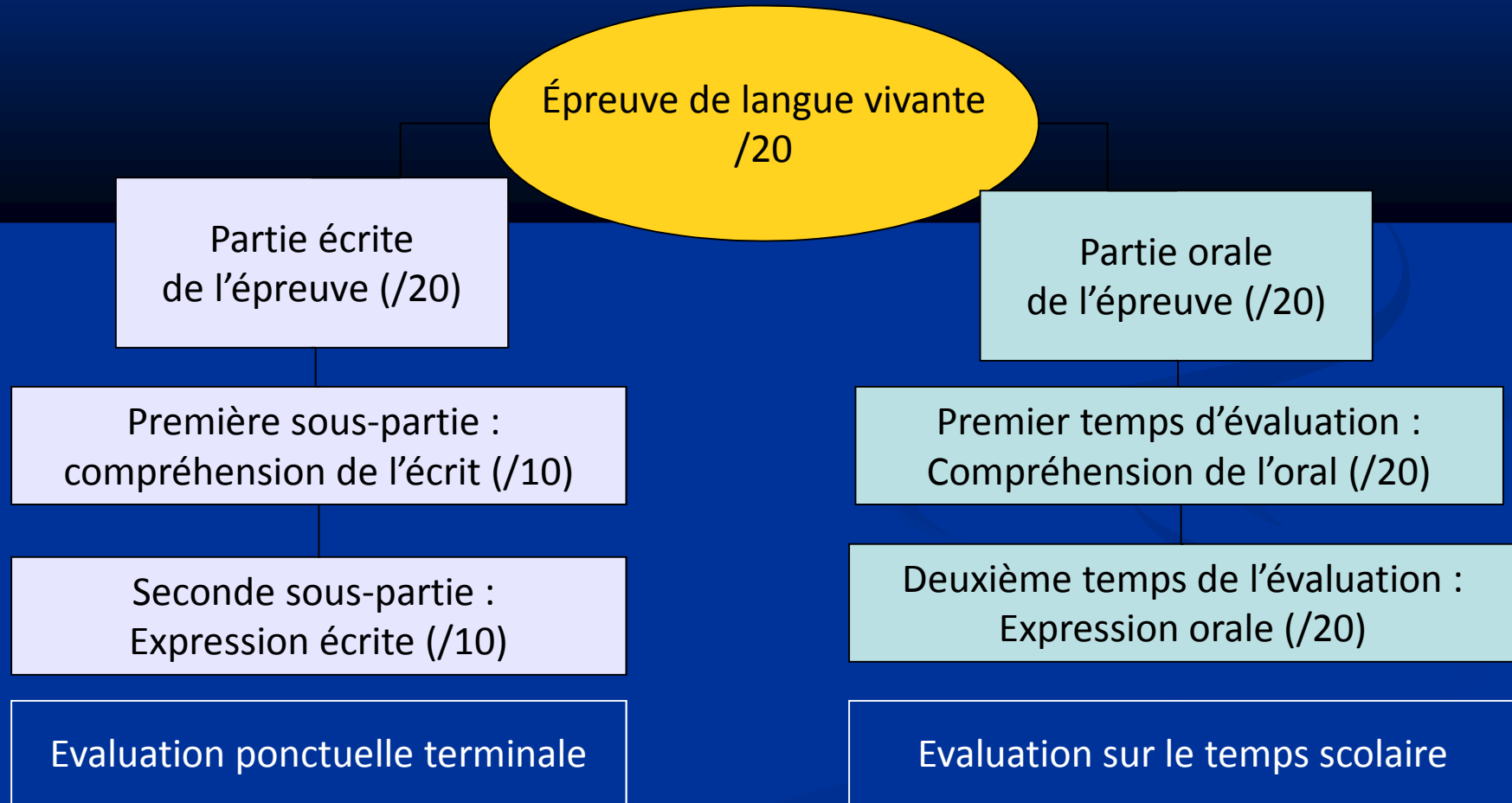
*10' de préparation + 20' d'interrogation*

■ Le candidat présente la liste des notions et des documents étudiés dans l'année

■ Série L :

■ LVA et LELE, mêmes conditions que pour les autres candidats

# Structure des épreuves de langues vivantes – Tronc commun LV1 et LV2



Epreuve

Forme

Evaluateur

Organisateur

Ecrit : toutes séries

ponctuelle  
terminale

Correcteur

Académie

Oral obligatoire : séries  
ES, S, technologiques

en cours d'année

Professeur

Etablissement

Oral obligatoire :  
série L

ponctuelle  
terminale

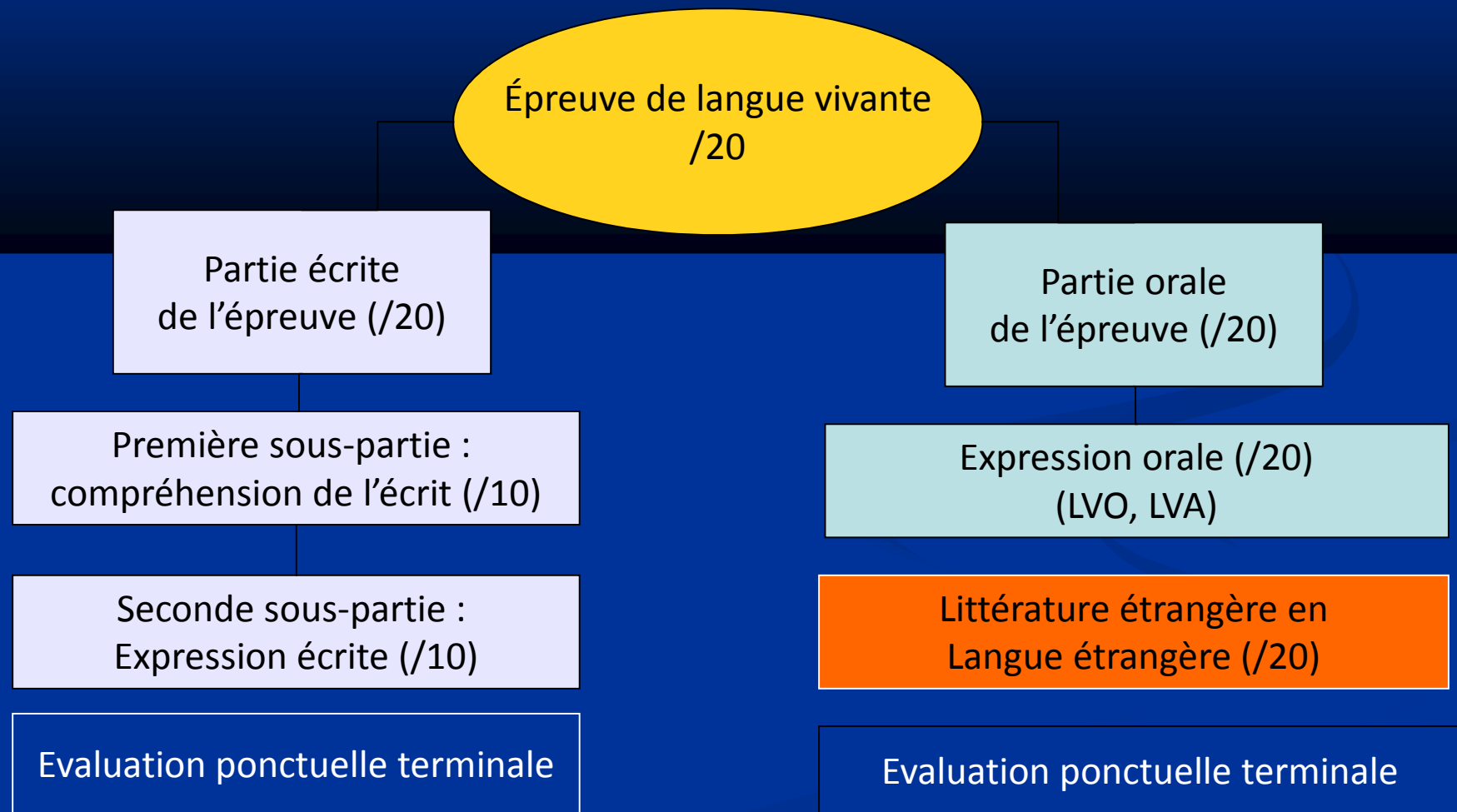
Examineur

Académie

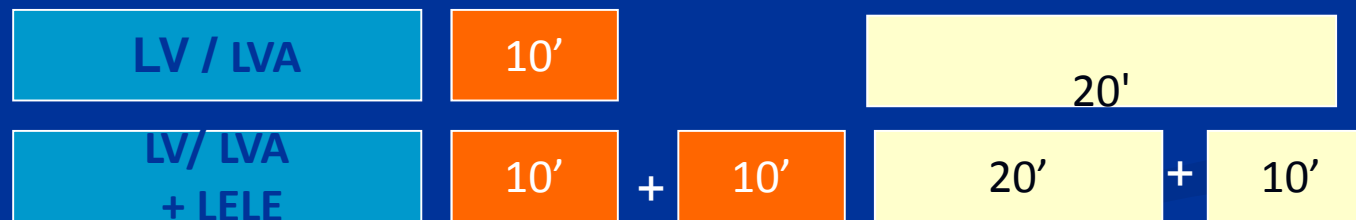
# Calcul de la note de langue vivante (LV1 et LV2)

Séries	CE + EE	CO	EO
ES	50%	25%	25%
S	50%	25%	25%
L (sans la note LELE)	50%	---	50%
Technologiques	50%	25%	25%

# Structure des épreuves de langues vivantes – Série L – LV1 et LV2



# Combinaison ou fusion des épreuves orales - Série L



Temps de préparation

Temps d'épreuve

## Récapitulatif des coefficients dans les différentes séries

Séries	LV1	LV2	LV3	LVA	LELE	Total
ES	3	2	F			5
S	3	2	F			5
L	4	4	4 (F: 2)	4	1	13
STI2D	2	2	F*2016fin			4
STD2A	2	2	F*2016fin			4
STL	2	2	F*2016fin			4
STG CGRH	3	3				6
STG MCFE	3	2				5
STG GSI	2	2				4
ST2S	2					2



# Textes de référence (1/3)

- Programmes d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques :  
B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010

- Programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère au cycle terminal de la série littéraire :  
B.O. spécial n° 9 du 30 septembre 2010

- Propriété intellectuelle. Accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche :  
B.O. n° 5 du 4 février 2010

# Textes de référence (2/3)

- Nouvelles épreuves du baccalauréat :  
J.O. : arrêté du 22 juillet 2011
- Description des nouvelles épreuves 2013 :  
B.O. n° 4 du 23 janvier 2014
- Grilles d'évaluation des épreuves orales 2013 :  
Annexes du B.O. n° 4 du 23 janvier 2014
- Epreuves Série L LVA:  
B.O. n° 43 du 21 novembre 2013

# Textes de référence (3/3)

- Dispense et adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante pour les candidats présentant une déficience auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit ou une déficience visuelle :

B.O. n° 12 du 22 mars 2012

- Épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité et épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1 dans la série STL, applicables à compter de la session 2013 :

B.O. n° 12 du 22 mars 2012

- Épreuve relative aux enseignements technologiques transversaux, épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité et épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1 en série STI2D, applicables à compter de la session 2013 :

B.O. n° 12 du 22 mars 2012

Pour plus d'informations...

**Consulter la foire aux questions sur le site  
EDUSCOL**

<http://www.eduscol.education.fr/pid26210/questions-reponses-sur-le-baccalaureat.html>